

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV/D14-2013

Séance du 28 février 2013 - Convocation du 21 février 2013

Compte rendu affiché le 8 mars 2013

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Gisèle COIN

### Présents

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, Mme LEBAHAR, Mme SORREL-DUNAND, M. BOUREZG, M. CHRETIN, M. VALETTE, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. BUFFARD ; Mlle COIN, Mlle FERNANDES, M. GUENNAT, Mme DEBORDE, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ARTETA CRISTIN, Mme ORIOL ; M. MANIKAS.

### Absents représentés

M. AUROY par M. BUFFARD ; M. RACHAS par M. CHRETIN ; Mme GOYON par Mme GLATARD ; Mme DUMARD par Mme LEBAHAR ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

### Excusé

M. MACHURAT.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	21
Votants	26
Exprimés	26

### Objet : Ligne de trésorerie

Afin d'optimiser la gestion de trésorerie (pour éviter notamment de recourir à l'emprunt pour de simples besoins ponctuels ou dans l'attente d'encaissements de subventions ou d'autres recettes), une ligne de trésorerie a été ouverte. À compter du 1<sup>er</sup> mars 2013, les conditions sont les suivantes :

- ✓ Établissement bancaire : Crédit Mutuel
- ✓ Montant : 500 000.00 €
- ✓ Taux : Euribor 3 mois + marge de 1.80 point
- ✓ Durée : 1 an du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 28 février 2014

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'Adjoint délégué et après avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU la norme comptable et budgétaire M14,
- VU le Budget Primitif,
- **APPROUVE le renouvellement de la ligne de trésorerie auprès de la Caisse du Crédit Mutuel du Sud-Est pour un an, du 1<sup>er</sup> mars 2013 au 28 février 2014, suivant les conditions ci-dessus,**
- **DIT que les crédits sont prévus au Budget Primitif,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toute opération relative à l'application de la présente décision.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,  
Neuville-Sur-Saône, le 28 février 2013

Le Maire,  
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 04/03/2013
- Publication ou affichage le 04/03/2013
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 1<sup>er</sup> mars 2013

Jean-Claude OLLIVIER, Maire.

